



1. GÉNÉRALITÉS

1.1 Sommaire:

1.1.1 Travail inclus:

Fournir et installer une fermeture de sécurité à enroulement modèle **Volet de comptoir** de MobilFlex (1-800-501-3539). Raccordement électrique exclus de cette section.
Travaux connexes : section 16000, électricité.

1.1.2 À soumettre:

Fournir les spécifications complètes relatives à ce produit ainsi que les dessins d'atelier, un échantillon (si nécessaire), le certificat de garantie, les instructions d'installation et le manuel d'entretien.

1.1.3 Assurance de la qualité:

- 1.1.3.1 Fournir des composants provenant d'un seul fabricant possédant au moins dix (10) années d'expérience dans la fabrication de fermetures.
- 1.1.3.2 L'installation sera faite par des installateurs approuvés par le fabricant.
- 1.1.3.3 1 an de garantie sur pièces et main-d'œuvre.

1.1.4 Conditions relatives au chantier:

- 1.1.4.1 Un espace d'au moins 5" (127mm) de large doit être aménagé au plafond sur toute la longueur. Requis: panneaux d'accès de 24" x 24" (610mm x 610mm) dans le plafond, sous le moteur et sous la roue de chargement du ressort.
- 1.1.4.2 La structure de l'immeuble doit être accessible pour qu'on puisse y fixer l'infrastructure de soutien de la fermeture à enroulement.

2. PRODUITS

2.1 Fabricant:

MobilFlex Grilles et Cloisons repliables
Tél: 1-418-831-6652 ou 1-800-501-3539
Fax: 1-418-831-7817 ou 1-800-470-3539
www.mobilflex.com

2.2. Rideau de fermeture de sécurité à enroulement:

Fermeture de sécurité modèle **Volet de comptoir** (aluminium opaque) de MobilFlex (1-800-501-3539). Le rideau sera composé de lamelles continues à emboîtement en aluminium extrudé 0,050" (1.3mm), 1 1/2" (38mm) de haut par 3/8" (9mm) de large.

2.2.1 **Guides:**

Les guide-rideaux verticaux seront faits d'aluminium extrudé et munis de bandes à brosse de nylon pour assurer un fonctionnement doux et réduire l'usure. Fournir des butoirs pour chaque guide afin d'arrêter le mouvement vertical du rideau de fermeture au point le plus sûr. Les guides seront fixés à la structure du bâtiment.

Dimensions : 1 ¼" (32mm) de largeur x 2" (51mm) de profondeur pour utilisation manuelle et 1 5/8" (41mm) de largeur x 2 ¾" (70mm) de profondeur lorsque motorisé (moteur tubulaire)

2.2.2 **Plaques d'extrémités:**

Fournir des plaques d'extrémités d'une épaisseur d'au moins 3/16" (5mm) (aux dimensions convenant à la taille du baril) pour supporter les bouts de ce baril avec des roulements à billes articulés étanches. L'assemblage des plaques d'extrémités doit être fixé aux guides-support.

2.2.3 **Baril:**

Le baril en tuyau d'acier (utilisation manuelle: 4 ½" (114mm) et motorisé: 4" (102mm)) sera conçu de manière à supporter la charge du rideau, avec une flèche admissible maximale de 0,03" par pied de largeur de fermeture (2,5mm par mètre linéaire).

2.2.4 **Contrepoids:** (pour cloisons à fonctionnement manuel)

Le ressort de torsion trempé à l'huile, pré-lubrifié et fixé autour d'une tige intérieure continue, solide, en acier laminé à froid, servira de contrepoids à l'intérieur du baril de 4 ½" (114mm) de diamètre x 1/8" (3mm) de paroi. La tige portera sur des roulements à billes articulés, lubrifiés de façon permanente. L'assemblage du ressort sera conçu pour une durée de 20,000 cycles minimum. Le ressort devra être chargé sur les lieux de l'installation. La roue de tension devra être accessible.

Choisir option 2.2.5 ou 2.2.6

2.2.5 **Fonctionnement manuel:**

Fermeture standard à fonctionnement manuel tire-pousse, avec tige de récupération amovible en équipement standard. L'effort exigé pour soulever ou baisser le rideau ne doit pas excéder 15 livres-force (7kg). (Optionnel mais non recommandé, manivelle avec poignée amovible).

2.2.6 **Moteur tubulaire électrique:**

Le moteur tubulaire sera pré-assemblé à l'intérieur du baril de 4" (102mm) de diamètre x 1/8" (3mm) de paroi. Moteur sans entretien avec protection thermique pour empêcher la surcharge est équipé d'un système de secours à manivelle en cas de coupure de courant. Alimentation électrique requise de 120V, 60Hz. Le réglage des fins de course de type mécanique permet de synchroniser le moteur avec la porte dans les positions ouvertes et fermées.

Choisir option 2.2.6.1, 2.2.6.2, ou 2.2.6.3

2.2.6.1 **Interrupteur manuel:**

Le poste de contrôle électrique muni d'un interrupteur manuel à bascule sera du type à pression constante et à deux positions, ouvert / fermé. Installation d'un boîtier électrique standard et filage 120V fourni par section 16000.

2.2.6.2 **Interrupteur électrique à clé:**

Le poste de contrôle électrique muni d'un interrupteur à clé sera du type à pression constante et à deux positions, ouvert / fermé. Installation d'un boîtier électrique standard et filage 120V fourni par section 16000.

2.2.6.3 **Télécommande:**

La télécommande sera à trois positions, ouvert / arrêt / fermé. Une télécommande peut contrôler jusqu'à quinze moteurs.

2.2.7 **Barre de verrouillage du bas:**

Barre de verrouillage tubulaire en aluminium extrudé de 1 ¼" (32mm) de large par 3" (76mm) de haut. Pour fermeture manuelle, le mécanisme de serrure central active des pènes de fermeture de chaque côté. Des cylindres MobilFlex sont offerts d'un seul ou des deux côtés. Les cylindres de serrure pourront être remplacés sans avoir à retirer la barre de verrouillage du rideau de fermeture. Lorsque motorisé, aucun mécanisme de serrure est fourni. Si requis, un boîtier de contrôle de verrouillage sera fourni.

2.2.8 **Cylindres:**

La barre de verrouillage inférieure sera munie de cylindre Mobilflex pour serrure à mortaise à 5 goupilles.

À choisir : 1 cylindre (intérieur ou extérieur) ou
2 cylindres.

2.2.9 **Matériel et fini:**

Aluminium extrudé 6063-T5. Fini anodisé naturel.

Option (Veuillez spécifier si un capot est requis)

2.2.10 **Capot:**

Fournir un capot à 2, 3 ou 4 côtés (*à choisir*) de 0.040" (1mm) fini anodisé naturel pour cacher le baril et la fermeture à enroulement.

3. EXÉCUTION

3.1 **Inspection:**

Vérifier les dimensions d'ouverture avant l'installation. Vérifier l'état des guides-support verticaux en portant une attention aux dommages ou étranglements attribuables aux matériaux d'encastrement ou fixations des autres corps de métiers empiétant sur les profilés du guide. Rapporter par écrit toute condition susceptible de nuire au bon fonctionnement. L'installation sera exécutée dès que les conditions non satisfaisantes auront été corrigées conformément aux recommandations du fabricant.

3.2 **Installation de la fermeture de sécurité à enroulement:**

3.2.1 L'installation sera effectuée par un installateur approuvé et formé par le fabricant, conformément aux instructions d'installation.

3.2.2 Expliquer et passer en revue le verrouillage, le fonctionnement et l'entretien appropriés du système de fermeture de sécurité à enroulement.

3.2.3 L'installation des pilotes de moteur, des interrupteurs de commande et du câblage nécessaire sera effectuée par un électricien agréé de la région, conformément aux codes du bâtiment locaux et exclus de la présente section.

FIN DE LA SECTION 08330